

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 20 février 2025**

L'an deux mille vingt-cinq le 20 février à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué le 14 février 2025, s'est réuni en session ordinaire, en la Mairie Principale du Pré, sous la présidence de Alexandra BUTEL, Maire en exercice.

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 13
Nombre de suffrages exprimés : 14

Nombre de voix pour : 13
Nombre de voix contre : 0
Nombre d'abstentions : 1

Présents: Alexandra BUTEL, Alain LAURENS, Jean-Louis SERRES, Jean-Marie PRAYER, Anne-Cécile BRUN, Thibaut IMBERT, Valentin LESBROS, Alain MICHEL, Clément MONNOT, Stéphane PATRAS, Marie-Paule ROGOU, Jérémy SARRAZIN, Killian VALLON

Excusés/Absents : Guy PATRAS, Cécile LAPEYRE

Pouvoirs : Guy PATRAS a donné pouvoir à J.L. SERRES

Secrétaire de séance : Jean-Louis SERRES

**Objet : Communauté de Communes Buëch Dévoluy – désignation de
représentants au sein des commissions et groupes de travail
intercommunaux**

La Communauté de Communes a créé par délibération du 5 août 2020, 8 commissions intercommunales et 2 groupes de travail auxquelles peuvent participer les élus municipaux. Les commissions ont entre 3 et 20 membres. Chaque commune peut proposer des conseillers municipaux pouvant participer aux diverses commissions.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

➤ **PROPOSE** à la Communauté de Communes Buëch Dévoluy les membres suivants :

- Commission Finances : Alexandra BUTEL, Jean-Louis SERRES
- Commission Développement économique : Jean-Louis SERRES, Thibaut IMBERT
- Commission Environnement, Déchets, GEMAPI : Alain LAURENS, Alexandra BUTEL
- Commission Cohésion sociale : Anne-Cécile BRUN, Alexandra BUTEL
- Commission Culture : Jean-Marie PRAYER, Anne-Cécile BRUN, Clément MONNOT
- Commission Tourisme : Jean-Marie PRAYER, Jérémy SARRAZIN, Thibaut IMBERT

- Commission Politiques Contractuelles : Alexandra BUTEL, Jean-Louis SERRES
- Commission Communication et démocratie participative : Kilian VALLON, Valentin LESBROS
- Groupe de travail Énergies renouvelables : Alain LAURENS, Jean-Louis SERRES
- Groupe de travail Mobilités : Alain LAURENS, Thibaut IMBERT, Clément MONNOT

➤ **PRÉCISE** que seuls les élus désignés ci-dessus pourront faire entendre leur voix au nom de la commune du Dévoluy lors des réunions des commissions ou groupes de travail susmentionnés.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif de Marseille à compter de sa notification ou publication, en application de l'article R.421-1 et suivants du Code de Justice Administrative.

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche interrompant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit :

- à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale ;
- deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Transmis et reçu en Préfecture le : 25-02-2025
Publié le : 25-02-2025
Affiché le : 25-02-2025

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,

Alexandra BUTEL

